ARRONDISSEMENT DE VICHY



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 24 FÉVRIER 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice: 77 Présents: 56

Votants: 66 (dont 10 procurations)

Nº 4 D/

OBJET:

DÉBAT D'ORIENTATIONS **BUDGÉTAIRES POUR 2022**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture le: 1 1 MARS 2022

Publiée ou notifiée

le: 11 MARS 2022

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET (à partir de la délibération n° 2), Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA, Michèle CHARASSE, Francois SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOUX-BOUILLON. Jean-Marc GERMANANGUE, MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Sébastien BAUD, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Philippe COLAS, Thierry WIRTH, Hadrien FAYET (à partir de la délibération n° 2), Annie CORNE, Annie DAUPHIN, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n° 8, 9,10) Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET, Jacques BLETTERY, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Yves-Jean BIGNON, Evelyne VOITELLIER, Anne-Sophie RAVACHE, Henri SARRE, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Christiane LEPRAT (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Bernard KAJDAN (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Jean-Pierre SIGAUD (jusqu'à la délibération n° 4 C/), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN - Sandrine MIZOULE-MORIER à Jean-Claude BRAT - Jean ALMAZAN à Charlotte BENOIT - Sylvie DUBREUIL à Bernard KAJDAN - Patrick BLETHON à Corinne IBARRA - Valérie LASSALLE à Christiane LEPRAT - Jean-Philippe SALAT à Evelyne VOITELLIER - Pauline TIROT à Henri SARRE - Claude MALHURET à Frédéric AGUILERA - Christiane LEPRAT à Linda PELISSIER (à partir de la délibération n° 4 D/)

Absents représentés par leur suppléant :

M. François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

M. Thierry LAPLACE - Alain VENUAT - Ariane MILET - Bertrand BAYLAUCQ - François HUGUET - Jean-Marc BOUREL - Alexandre GIRAUD - Séverine THOMAS-MOLLON

Secrétaire: M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M4,

Vu la délibération n°4 A/ du 24 février 2022 portant acte du rapport 2021 sur la situation en matière de développement durable et du débat qui s'y rapporte,

Vu la délibération n°4 B/ du 24 février 2022 portant acte du bilan 2021 du schéma de mutualisation et du débat qui s'y rapporte,

Vu la délibération n°4 C/ du 24 février 2022 portant acte du rapport 2021 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et du débat qui s'y rapporte,

Vu le document annexé à la convocation et au présent rapport :

- Débat sur les orientations budgétaires pour 2022,

Considérant que dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif, un débat sur les orientations du budget de l'exercice doit avoir lieu au sein du Conseil Communautaire.

Ouï l'exposé sur les orientations budgétaires présenté par Monsieur le Président,

Le Conseil Communautaire ayant débattu,

Prend acte.

Le débat d'orientations budgétaires 2022 (et le document ci-annexé à la présente délibération) sera transmis à Madame le Sous-Préfet de Vichy et Madame la Trésorière Principale de Vichy.

Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 24 février 2022.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Signé numériquement par FREDERIC AGUILERA DN: C=FR, O=Certinomis, OU=0002 433998903, CN=Certinomis - Easy CA Raison: J'ai approuvé ce document. Emplacement - A vicho

Date : lundi 28 février 2022

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°4D DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 FEVRIER

Objet de l'acte : 2022 DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022 D/ DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2022

Date de décision: 24/02/2022

Date de réception de l'accusé 01/03/2022

de réception :

Numéro de l'acte: 24FEV2022 4D

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20220224-24FEV2022_4D-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte: 7.1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification:

Nom du fichier : 4 D.pdf (99_DE-003-200071363-20220224-24FEV2022_4D-DE-1-1_1.pdf)

Annexe: 4 D Annexe_DOB CC24-02-2022 correction PAdvuMbocq.pdf (99_DE-

003-200071363-20220224-24FEV2022_4D-DE-1-1_2.pdf)

Annexe de la délibération n.4D